



# Grand Hôtel de l'Europe

## **Conditions de réservation et d'annulation pour les groupes :**

Est considéré comme un groupe toute entité, agence, comité d'entreprise, association, club, rassemblement de personnes dans le cadre de voyages organisés, séminaires, réunions, ateliers, événements, congrès ou autres manifestations auxquelles participent les occupants.

Toute réservation supérieure ou égale à 9 personnes dont le prix fait l'objet d'un devis ou règlement global.

## **Nos conditions de réservation :**

- Une réservation est pré-confirmée au retour du devis établi par l'hôtel, avec confirmation écrite d'accord (mail, courrier) et signé avec l'apposition « Bon pour Accord » par le client, qui accepte les conditions générales de ventes. C'est suite au versement de l'acompte que la réservation est définitivement confirmée. A défaut de confirmation, les chambres peuvent être remises à la vente.
- Un acompte de 30% de la facture proforma est à verser à la confirmation de la réservation en virement.
- Le solde de la facture doit être payé le jour d'arrivée au plus tard avant l'arrivée du groupe, ou dès le lendemain de la réception de la facture proforma. Tout retard ou défaut de paiement constaté par l'hôtel lui confère le droit de rompre le présent contrat et d'annuler toutes les éventuelles réservations à venir, sans remboursement des acomptes versés.
- Rooming list définitive un mois avant l'arrivée du groupe

*Merci de bien vouloir noter que la réservation sera confirmée au versement de l'acompte, et qu'en cas de non versement nous nous réservons le droit de récupérer les chambres.*

*Pour toute réservation faite en petit déjeuner, les prestations non consommées ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement. L'acompte est versé après prise de connaissance, et emporte acceptation, de l'ensemble des clauses du présent contrat, et notamment des conditions de réservation et frais d'annulation exposés ci-dessous*

## **Nos conditions d'annulation :**

- Annulation avant 90 jours : remboursement de l'acompte versé.
- Annulation de 90 jours à 45 jours : 70% de l'acompte à rembourser.
- De 45 jours à 30 jours : 50 % de l'acompte à rembourser.
- De 30 jours au no-show : Aucun remboursement.